

GRAND PORT MARITIME DE ROUEN

Délibération du Conseil de Surveillance

Séance du 17 avril 2009

PROJET STRATEGIQUE 2009-2013 DU GRAND PORT MARITIME DE ROUEN

Le Conseil de Surveillance du Grand Port Maritime de Rouen a tenu sa 3ème séance le 17 avril 2009 à Rouen, sous la présidence de M. Alain BREAU.

Étaient présents :

M. Philippe DEHAYS, Mme Claire DREYFUS CLOAREC, M. Patrice DUPRAY, Mme Valérie FOURNEYRON, M. Christian HERAIL, M. Dominique HERMIER, M. Jean-Philippe MOUGARD, représentant M. le Préfet, M. Frédéric ROUSSEAU, M. Thierry TUOT, M. Pascal VALLEE.

Assistaient à la séance :

- Mme Iris RABENJA, Contrôleur Général Economique et Financier,
- M. Patrick VIEU, Commissaire du Gouvernement,
- M. Gérard PATEY, Commissaire du Gouvernement Adjoint,
- M. Philippe DEISS, Directeur Général,
Président du Directoire
- M. François XICLUNA, Directeur des Opérations portuaires et du Développement,
Membre du Directoire,
- M. Thierry DELAMARE, Chargé de Mission – Contrôleur de Gestion,
Membre du Directoire,
- M. Sylvain HAUVILLE, Directeur de l'Aménagement et de l'Environnement,
- M. Martin BUTRUILLE, Directeur Commercial et de la Communication ,
- M. Régis SOENEN, Directeur du Domaine et de l'Action Territoriale,
- M. Dominique BRACQ, Directeur des Ressources Humaines.

.../...

Exposé des motifs :

- L'article L 103-1 du Code des Ports Maritimes, créé par la loi du 4 juillet 2008, portant réforme portuaire définit le cadre du projet stratégique des grands ports maritimes français,
- L'article R 103 – 2 du Code des Ports Maritimes, créé par le décret n° 2008 1032 du 9 octobre 2009, stipule que le projet stratégique est présenté par le Directoire au Conseil de Surveillance, accompagné de l'avis du Conseil de Développement et, pour les aspects pouvant concerner les milieux naturels, de l'avis du Conseil Scientifique d'Estuaire.

Considérant que :

- Le Projet stratégique du Grand Port Maritime de Rouen a été présenté par le Président du Directoire, Directeur Général du GPMR aux membres :
 - o du Conseil de Surveillance le 20 mars 2009,
 - o du Conseil Scientifique de l'Estuaire le 25 mars 2009
 - o du Conseil de Développement les 5 mars et 1^{er} avril 2009.
- Le Conseil de Développement, lors de la séance du 1^{er} avril 2009, a émis un avis approuvé par 16 des 23 votants, 7 membres s'étant abstenus ; que cet avis, ainsi qu'un document de synthèse reprenant les principaux arguments des débats, ont été transmis aux membres du Conseil de Surveillance lors de la séance du 17 avril 2009 ; qu'il a pleinement été tenu compte de cet avis dans la version du projet stratégique proposée à l'approbation
- Le Conseil Scientifique de l'Estuaire, lors de la séance du 25 mars 2009, a émis un avis également transmis aux membres du Conseil de Surveillance lors de la séance du 17 avril 2009 ; qu'il a été tenu compte de cet avis dans la version du projet stratégique proposée à l'approbation

Délibération :

Conformément aux dispositions en vigueur rappelées ci dessus, le Conseil de Surveillance, après avoir entendu l'exposé du Président du Directoire et pris en considération les lettres d'intention des opérateurs communiquées en séance et ci-après annexées :

- approuve le projet stratégique du Grand Port Maritime de Rouen, dont le volet de mise en œuvre de la réforme portuaire, y compris son accompagnement social,
- mandate le Directoire pour enrichir ce document au vu, d'une part, des négociations à conclure avec les opérateurs et d'autre part, des négociations engagées avec les organisations syndicales pour décliner localement l'accord-cadre inter-branches,
- demande que la mise en œuvre de ce projet soit pilotée avec vigilance en fonction de l'environnement économique et financier et qu'un point régulier de son application soit fait au Conseil de Surveillance.

Résultat du vote :

11 membres sont présents sur les 17 membres du Conseil de Surveillance. Le vote qui a lieu à main levée, donne les résultats suivants :

- nombre de voix « pour » : 7
- nombre de voix « contre » : 2
- nombre d'abstentions : 2

Fait à Rouen, le 17 avril 2009

Le Président du Conseil de Surveillance